



Préparation aux concours de Directeur d'établissement d'enseignement artistique 1^{ère} et 2^{ème} catégories Spécialité ARTS PLASTIQUES

L'accès à cette préparation est soumis à un **test d'orientation** préalable.

	Concours interne	Concours externe
Epreuves d'admissibilité	<p>Apprendre en autonomie <i>Apprendre à apprendre – utilisation des ressources à distance</i> Présentiel : 6 h / 1 jour Distanciel : 3 h / 0,5 jour</p> <p>Rédaction d'une note de synthèse sur dossier <i>Méthodologie – 3 devoirs – 1 concours blanc – 3 webinaires de correction</i> Présentiel : 15 h / 2,5 jours Distanciel : 22 h / 3,6 jours</p>	<p>Apprendre en autonomie <i>Apprendre à apprendre – utilisation des ressources à distance</i> Présentiel : 6 h / 1 jour Distanciel : 3 h / 0,5 jour</p> <p>Rédaction d'une note de synthèse sur dossier <i>Méthodologie – 3 devoirs – 1 concours blanc – 3 webinaires de correction</i> Présentiel : 15 h / 2,5 jours Distanciel : 22 h / 3,6 jours</p> <p>Composition <i>Méthodologie – 2 devoirs – 1 concours blanc – 2 webinaires de correction</i> Présentiel : 9 h / 1,5 jours Distanciel : 17 h / 2,8 jours</p>
Apport de connaissances	<p>Culture territoriale Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 27 h / 4,5 jours</p>	<p>Culture territoriale Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 27 h / 4,5 jours</p>
Epreuves d'admission	<p>Entretien avec le jury <i>Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation (pour les admissibles) – ressources à distance</i> Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 3 h / 0,5 jour</p>	<p>Entretien avec le jury <i>Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation (pour les admissibles) – ressources à distance</i> Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 3 h / 0,5 jour</p>

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen.

L'inscription au concours ou à l'examen se réalise via le site <https://www.concours-territorial.fr/>